

Distr. générale
27 avril 2018
Français
Original : Anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2018

11–14 juin 2018

Point 12 de l'ordre du jour provisoire*

Compte rendu de la visite sur le terrain en République dominicaine et en Haïti de membres du Conseil d'administration

I. Introduction

1. Les membres suivants du Conseil d'administration de l'UNICEF ont pris part à la visite : S.E. M. Miloš Vukašinić, Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Daniel Okaija Okaiteye, Représentant permanent adjoint du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Nirmal Raj Kafle, Représentant permanent adjoint du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mme Barbara Hughes, Directrice, Bureau de la Santé et de la Nutrition maternelles et infantiles, Bureau pour la Santé mondiale, Agence des États-Unis pour le développement international, Mme Lene Leonhardsen, Conseillère principale, Agence norvégienne de coopération pour le développement, Mme Natalia Arboleda, Conseillère de la Mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Nicolas Pron, Secrétaire du Conseil d'administration de l'UNICEF, et M. Randall González Villalobos, Secrétaire adjoint du Conseil d'administration de l'UNICEF.

2. Cette visite sur le terrain a permis à la délégation de constater par elle-même le travail de l'UNICEF à l'échelle de ces deux pays et d'assister à des exemples concrets de coopération entre l'UNICEF et les gouvernements locaux et d'autres partenaires, notamment les équipes de pays des Nations Unies. Cette visite a également donné aux membres de la délégation l'occasion de mieux comprendre les problèmes et les défis rencontrés par les enfants et les femmes en République dominicaine et en Haïti.

3. La délégation souhaite exprimer sa gratitude aux Gouvernements de la République dominicaine et d'Haïti pour les possibilités de dialogue approfondi avec des représentants éminents de ces gouvernements. La délégation a été particulièrement honorée de rencontrer le Président de la République dominicaine ainsi que le Premier ministre d'Haïti, et a apprécié leur détermination manifeste à collaborer avec l'UNICEF.

4. La délégation souhaite également remercier les équipes de pays de l'UNICEF en République dominicaine et en Haïti ainsi que le bureau régional de l'UNICEF pour

* [E/ICEF/2018/8](#).

l'Amérique latine et les Caraïbes pour la préparation minutieuse et l'organisation efficace de la visite et pour la disponibilité du personnel. La délégation a été particulièrement impressionnée par le dévouement des fonctionnaires d'État à chaque échelon et des équipes de l'UNICEF dans les deux pays ainsi que par l'hospitalité et l'engagement des membres de la communauté dans l'ensemble des lieux visités.

5. Le programme de la visite était le suivant :

a) Visite en République dominicaine, du 14 au 19 mars, incluant des rencontres à Saint-Domingue, à Boca Chica, à Puerto Plata et à Elías Piña avec l'équipe du bureau de pays de l'UNICEF, des interlocuteurs gouvernementaux de haut rang, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et d'importants donateurs ;

b) Visite en Haïti, du 19 au 24 mars, incluant des rencontres à Port-au-Prince, à Belladère/Lascohabas et aux Cayes/Chardonnières avec l'équipe du bureau de pays de l'UNICEF, des fonctionnaires d'État de haut rang, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et d'importants donateurs et partenaires de la société civile.

6. Dans les deux pays, la délégation a pu visiter des sites de projets déployés par l'UNICEF dans plusieurs communautés, en milieu rural et urbain, et rencontrer des représentants des gouvernements locaux, des organisations issues de la société civile, des usagers des services de santé, des professionnels de santé, des enseignants, des directeurs d'école, des élèves, des membres de groupes communautaires, des chefs religieux et des membres du personnel de l'UNICEF.

7. Le présent document rend compte des informations obtenues par les membres de la délégation et se conclut par les observations de ces derniers.

II. Principaux problèmes rencontrés par les enfants et les femmes en République dominicaine

8. La République dominicaine est un pays à revenu moyen (tranche supérieure) en plein essor économique. Elle est cependant marquée par des inégalités régionales et socioéconomiques et fait face à de nombreux défis en matière d'inclusion sociale. Le budget de l'État pour l'investissement social est insuffisant, notamment en raison de la difficulté à augmenter les recettes fiscales. Le Gouvernement actuel est déterminé à obtenir des ressources pour des domaines essentiels comme l'éducation. Sur les 10 millions de personnes vivant en République dominicaine, 79 % vivent en zone urbaine et 35 % ont moins de 18 ans.

9. La délégation a visité trois régions, dans lesquelles elle a rencontré des fonctionnaires d'État de haut rang, des responsables régionaux, des dirigeants de la société civile, des membres du secteur privé et des communautés afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation du pays.

10. La délégation a pris connaissance des principaux défis rencontrés par les enfants et les femmes en République dominicaine. Dans ce pays toujours marqué par l'inégalité entre les sexes et par la violence, les violations des droits de l'enfant continuent d'être tolérées par la société. La protection des enfants contre la violence, les abus et l'exploitation doit rester une priorité absolue.

11. Les questions relatives à la protection de l'enfance figurent en tête du programme de l'UNICEF en République dominicaine, où les violences à l'encontre des enfants restent très élevées, y compris le travail des enfants, les abus sexuels, l'exploitation et la traite, et la violence domestique et institutionnelle. Dans ce pays, la violence à l'encontre des filles et des femmes, les grossesses précoces et le mariage des enfants, entre autres pratiques, continuent de porter préjudice aux jeunes filles et de les mettre en danger.

12. La délégation a pris connaissance de la situation des enfants d'origine haïtienne qui migrent en République dominicaine. Les migrations en provenance d'Haïti et à destination de la République dominicaine constituent une source permanente de tensions entre les deux pays. La situation des migrants nés en Haïti et de leurs descendants nés en République dominicaine est également problématique.

13. La délégation a pris connaissance de l'approche méthodologique adoptée par l'UNICEF en réponse à ces problèmes. L'organisation fournit elle-même des services et apporte une assistance technique aux institutions publiques afin d'améliorer la qualité des services publics. La délégation a été très impressionnée par l'approche méthodologique en cinq étapes employée par l'UNICEF pour recenser et analyser les cas de violations des droits de l'enfant, élaborer des initiatives visant à répondre à ces violations et les évaluer, puis, dans un autre temps, promouvoir des politiques publiques appropriées.

Santé maternelle et infantile

14. Les taux préoccupants de mortalité maternelle et néonatale du pays, qui s'élèvent respectivement à 101,8 pour 100 000 naissances vivantes et à 25 pour 1 000 naissances vivantes, indiquent que des progrès supplémentaires peuvent être accomplis en matière de santé maternelle et infantile.

15. L'UNICEF signale que la piètre qualité des services de santé constitue l'une des principales causes de mortalité maternelle et infantile. Le Ministre de la santé a informé la délégation que la baisse de la mortalité maternelle et néonatale avait été hissée au rang de priorité par le Président. L'élaboration, la diffusion et l'utilisation de normes et de directives de haute qualité, la formation des agents de santé dans des domaines essentiels (dont la possibilité d'introduire un cadre pour la profession de sage-femme) et le renforcement des soins primaires comptent parmi les efforts déployés dans le but d'améliorer la qualité des services. L'UNICEF et le Ministère de la santé coopèrent actuellement sur un programme de certification des hôpitaux qui satisfont aux normes de qualité établies en matière de services et de soins. Le Ministre a remarqué qu'un grand nombre de femmes haïtiennes traversaient la frontière pour accoucher dans des structures dominicaines, en partie parce que les services de maternité du pays sont plus facilement accessibles, sont gratuits et ont meilleure réputation que les services disponibles en Haïti. Selon le Ministère de la santé, les femmes haïtiennes représentent 25 % à 30 % des décès maternels.

16. La délégation a visité l'hôpital provincial de Rosa Duarte, situé dans la ville frontalière de Comendador (aussi connue sous le nom d'Elías Piña). L'hôpital participe à une initiative visant à humaniser et à améliorer la qualité des services de santé mis à la disposition des mères et des nouveau-nés dans le but de réduire la mortalité maternelle et néonatale. Cette initiative est mise en place dans 10 hôpitaux à travers le pays avec l'appui de l'UNICEF.

17. La délégation a été impressionnée par l'engagement du personnel de l'hôpital, qui a bien progressé dans la mise en œuvre des sept composantes de qualité des soins requises en vue de la certification. Dans le domaine « accouchement propre et de qualité », par exemple, le personnel de l'hôpital a institué un programme de *doulas* afin de former les infirmières à assister les femmes pendant l'accouchement. Le personnel rapporte que ce programme a considérablement diminué le recours aux césariennes et à d'autres procédures cliniques.

18. 17. La délégation a remarqué que l'esprit d'initiative affiché par le personnel des hôpitaux et des services de santé nationaux avait une incidence positive, ce qui démontre qu'il est possible d'obtenir davantage de résultats lorsque tous les échelons concernés s'approprient les programmes.

Migrations

19. La République dominicaine fait face à deux principaux défis en matière de migrations : l'émigration, principalement à destination des États-Unis d'Amérique, et l'immigration, majoritairement en provenance d'Haïti. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le flux incontrôlé de migrants entre Haïti et la République dominicaine représente le plus grand mouvement migratoire au sein de la région des Caraïbes.

20. Les expulsions de migrants de la République dominicaine à Haïti constituent un problème extrêmement préoccupant. La sécurité à la frontière dominicaine est placée sous la responsabilité des forces militaires. Jusqu'en 2015, les migrants étaient expulsés sans procédure établie.

21. La délégation a été informée que l'arrêt de 2013 de la Cour constitutionnelle relatif aux descendants d'étrangers non résidents nés sur le sol dominicain, avec effet rétroactif à 1929, a privé de nombreuses personnes de la nationalité dominicaine, les menaçant par conséquent d'expulsion.

22. Pour atténuer les effets de cet arrêt, la loi 169-14 a été adoptée en 2014 et classe les personnes concernées en deux catégories : a) les descendants d'étrangers inscrits à l'état civil avant 2007 (pour lesquels la loi rétablit la nationalité dominicaine) et b) les descendants d'étrangers non inscrits à l'état civil avant 2007, qui peuvent obtenir le statut légal de résident à condition d'être nés en République dominicaine.

23. L'UNICEF a aidé le gouvernement à établir une procédure d'expulsion formelle, dans laquelle l'État s'engage à ne pas expulser les enfants, les femmes enceintes ou les personnes âgées, entre autres groupes vulnérables. Pour garantir le respect de cet engagement, l'UNICEF a posté des observateurs dans trois des quatre centres d'expulsion officiels présents le long de la frontière.

24. La délégation a visité un centre d'accueil des migrants en passe d'être expulsés de la République dominicaine vers Haïti. La visite a été dirigée par le Directeur national des migrations qui a expliqué à la délégation le processus d'identification des migrants, en particulier le processus appliqué aux personnes qui ont demandé à rester dans le pays au titre du Plan de régularisation des étrangers, mis en œuvre en 2015.

25. L'UNICEF travaille sur le problème des migrations en coordination avec l'OIM afin de garantir la protection des enfants et des adolescents en transit entre Haïti et la République dominicaine. La délégation a été très impressionnée par le travail accompli, notamment par les efforts de coordination entre l'UNICEF, l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui a contribué à protéger des milliers d'enfants se trouvant dans une situation juridique difficile et incertaine. La délégation a également été satisfaite d'apprendre qu'en dépit de la position de chaque pays sur les migrations, les équipes de protection de l'enfance de l'UNICEF en République dominicaine et en Haïti coopéraient aussi étroitement que possible dans l'intérêt des enfants.

Protection de l'enfance

26. La composante « protection de l'enfance » fait partie des aspects du travail de l'UNICEF en République dominicaine qui ont le plus impressionné la délégation. Cette composante porte sur la violence à l'encontre des enfants et des adolescents, l'enregistrement des naissances, la détention des mineurs, l'exploitation et les abus sexuels, en particulier dans le tourisme et l'industrie des voyages, la protection des enfants migrants et la poursuite en justice des pédopornographes.

27. L'UNICEF soutient le système national de protection des droits des enfants et des adolescents visant à prévenir la violence, les abus sexuels et l'exploitation, et contribue

à la protection de chaque enfant et de chaque adolescent en soutenant la mise en œuvre de la feuille de route nationale relative à la prévention et à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants et des adolescents.

28. L'UNICEF œuvre au renforcement des capacités nationales à protéger les jeunes victimes et à poursuivre les auteurs de crimes de violences sexuelles à l'encontre des enfants, tels que la pédopornographie en ligne. L'étroite coopération mise en place entre l'UNICEF, d'une part, et le procureur général et le bureau du procureur chargé des délits et des crimes de haute technologie, d'autre part, et la coordination de leurs efforts ont porté des fruits. L'établissement de la première unité spécialisée chargée d'enquêter sur la pédopornographie en ligne a permis de procéder à 15 condamnations et de faire comparaître 41 personnes en justice depuis le milieu de l'année 2015.

29. Dans la ville touristique de Puerto Plata, la délégation a rencontré des dirigeants communautaires et des dirigeants de la société civile qui mettent en œuvre des stratégies de protection de l'enfance, des autorités judiciaires chargées des enquêtes et des poursuites pénales, ainsi que des représentants de l'industrie du tourisme. La délégation a également rencontré des adolescents qui participent à un programme de sensibilisation à l'exploitation sexuelle au sein de leur établissement scolaire. Ces derniers ont démontré l'importance d'impliquer la jeunesse dans les programmes de prévention. Les partenariats de l'UNICEF avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des autorités scolaires ont mis en évidence le potentiel de l'autonomisation de la jeunesse : les adolescents expliquaient avec assurance et clarté comment ils avaient appris à se protéger et à protéger leurs pairs, et à sensibiliser leur communauté.

30. La délégation s'est également réunie avec des autorités locales afin de discuter des efforts institutionnels déployés pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents à des fins commerciales et poursuivre les auteurs de tels abus. Les efforts des autorités locales pour poursuivre les criminels viennent compléter les efforts de prévention destinés aux jeunes, formant une stratégie globale de prévention.

31. La délégation a rencontré les représentants d'associations de l'industrie hôtelière et du tourisme qui ont démontré leur engagement à l'égard du Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages. Ces derniers forment leurs employés à l'identification et au signalement des cas suspects et informent leurs clients de la politique de tolérance zéro appliquée par l'hôtel à l'égard de l'exploitation sexuelle.

Éducation

32. La délégation a rencontré le Ministre de l'éducation qui a mis l'accent sur la coopération étroite et fructueuse entre l'UNICEF et le gouvernement. Le ministre a en outre présenté à la délégation le travail réalisé par le gouvernement en ce qui concerne la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

33. En 2012, la République dominicaine a doublé la part de l'investissement public consacrée à l'éducation, qui représente désormais 4 % du produit intérieur brut. Les programmes de distribution de repas scolaires se révèlent efficaces pour encourager les élèves à s'inscrire à l'école et à y rester.

34. Par ailleurs, en partenariat avec l'UNICEF, le gouvernement s'attache à améliorer la qualité des compétences dans l'enseignement au moyen de programmes de formation des enseignants. L'UNICEF soutient également le renforcement des programmes d'études et des méthodes pédagogiques utilisées en classe, en particulier dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

35. À Boca Chica, la délégation a visité un site de projet dédié à la prévention de la violence et du harcèlement en milieu scolaire. Le programme, supervisé par le Ministère de l'éducation et soutenu par l'UNICEF, a défini des normes de coexistence et formé

du personnel dans plus de 32 établissements. Au moment de la visite, l'initiative commençait tout juste à être mise en œuvre et les membres de la délégation souhaitent être informés des résultats de son évaluation lorsqu'ils seront disponibles.

36. Toujours à Boca Chica, la délégation a visité le site d'un programme de développement de la petite enfance mis en place sous les auspices du Plan national de protection de la petite enfance et d'attention intégrée, principalement mis en œuvre par l'Institut national pour les soins intégrés pour la petite enfance, un organisme gouvernemental. Le programme fournit des services à des enfants de moins de 5 ans vivant dans des communautés vulnérables. La délégation s'est rendue dans une famille et a visité le site d'un programme communautaire. Elle a pu visiter le centre de soins et d'enrichissement personnel et observer le travail des *animadoras* –des travailleuses communautaires – qui rendent visite aux enfants chez eux et forment les parents aux bonnes pratiques parentales, y compris aux activités d'éveil. L'incidence positive de ces deux projets à Boca Chica est indéniable.

Rôle de l'UNICEF en République dominicaine

37. La délégation a été très impressionnée par l'engagement démontré par chaque membre de l'équipe de pays en République dominicaine. La visite a été une réussite à tous les égards grâce au travail et au sens du devoir et des responsabilités de tous les membres du personnel de l'UNICEF.

38. La délégation a assisté au lancement d'une étude sur l'investissement social en faveur des enfants et des adolescents, qui constitue le fruit d'un effort majeur de collaboration de l'UNICEF avec le Ministère des finances et le Ministère de l'économie, de la planification et du développement pour soutenir l'étude entreprise à l'échelle du pays sur l'investissement public en faveur des enfants. Le lancement de cette étude a démontré une fois de plus la qualité des relations que l'UNICEF entretient avec le gouvernement et l'efficacité de leur collaboration.

39. La délégation a rencontré des représentants d'autorités provinciales et régionales, des fonctionnaires locaux et des experts techniques. À chaque fois, les membres de la délégation ont été impressionnés par les excellentes relations de travail entre l'UNICEF et ses interlocuteurs gouvernementaux ainsi que par l'engagement fort des autorités qui collaborent avec des communautés locales pour généraliser les projets innovants qui ont fait leurs preuves. De plus, la délégation a systématiquement reçu un excellent retour d'information sur la qualité de l'assistance technique apportée par l'UNICEF au gouvernement.

40. La délégation a particulièrement été impressionnée par l'implication de partenaires stratégiques de l'UNICEF issus du secteur privé dans les efforts déployés pour atteindre les objectifs du programme de pays.

41. Le travail réalisé par l'UNICEF en coopération avec l'industrie du tourisme dans le but de promouvoir un code de conduite visant à prévenir l'exploitation des enfants illustre parfaitement les résultats que nous pouvons obtenir en forgeant des partenariats entre les organismes des Nations Unies et le secteur privé. Cette collaboration vient également compléter les autres activités stratégiques de l'UNICEF pour prévenir l'exploitation sexuelle mentionnées précédemment.

42. Par ailleurs, la délégation a été vivement impressionnée par les efforts déployés par l'UNICEF pour associer des représentants du secteur privé à la mise en place d'un conseil consultatif des entreprises. Les membres du conseil consultatif que la délégation a rencontrés étaient résolument engagés à protéger les droits des enfants et des adolescents. La délégation a constaté l'importance de mettre à profit les opinions et les contributions de différents secteurs compte tenu du fait que la protection des droits de l'enfant requiert la participation de la société tout entière.

III. Principaux problèmes rencontrés par les enfants et les femmes en Haïti

43. Classé 163^e sur 188 pays selon l'indice de développement humain, Haïti est marqué par de multiples vulnérabilités. Le pays est exposé à de nombreux dangers naturels, y compris des tremblements de terre, des ouragans, des inondations et des sécheresses. Au cours des huit dernières années, Haïti a été touché par un énorme tremblement de terre et plusieurs ouragans dont, en 2016, l'ouragan Matthew, une tempête de catégorie 4 qui a affecté plus de 2 millions de personnes et rendu 1,4 million d'entre elles dépendantes de l'aide humanitaire. Les catastrophes naturelles exacerbent la vulnérabilité de la population dans ce pays dans lequel 70 % des enfants de moins de 5 ans vivent dans un foyer pauvre et un enfant de moins de 5 ans sur quatre souffre d'un retard de croissance.

44. Haïti est un pays à faible revenu situé dans une région majoritairement constituée de pays à revenu moyen ou à revenu moyen supérieur qui offrent des possibilités d'emploi ainsi qu'un meilleur accès à des services de santé et d'éducation de qualité. Le pays fait également face à des défis en matière de protection de l'enfance en raison de la traite et du trafic illicite d'enfants le long de la frontière avec la République dominicaine.

45. Haïti doit restaurer et renforcer son système pour réussir à mettre en place et garantir un environnement protecteur pour les enfants. Un enfant sur quatre vit séparé de ses parents. Le pays compte plus de 700 foyers d'accueil non réglementés qui hébergent quelque 30 000 enfants selon les estimations, alors que quatre pensionnaires sur cinq ne sont pas véritablement orphelins. Près de 20 % des enfants ne sont pas enregistrés à la naissance, ce qui exacerbe leur vulnérabilité et les prive d'accès aux services. Sur les enfants enregistrés à la naissance (81 %), seuls 71 % sont en possession d'un acte de naissance. Ce chiffre chute à 67,2 % dans les zones rurales et à seulement 58 % dans le quintile le plus pauvre.

46. En Haïti, 80 % des établissements scolaires sont privés. Cette situation oblige la plupart des parents à payer des frais de scolarité, ce qui menace l'accès à l'éducation des enfants défavorisés et marginalisés. L'éducation est de piètre qualité, surtout dans les zones rurales. Le pays manque d'enseignants qualifiés et ceux qui le sont préfèrent travailler en zone urbaine.

47. La délégation a observé que l'accès aux services de soins de santé ainsi que d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) reste très limité, en dépit des progrès accomplis au cours des dernières années. Dans les zones rurales, 36 % de la population continue de déféquer à l'air libre et seulement 73 % a accès à une source d'eau améliorée. Cette situation a aggravé le problème du choléra, qui a été introduit en Haïti en 2010.

48. Les interlocuteurs du gouvernement que la délégation a rencontrés l'ont informée que les allocations budgétaires pour les services sociaux de base étaient limitées. Par exemple, 4,5 % du budget est affecté au secteur de la santé et moins de 2 % aux affaires sociales. L'éducation est mieux lotie, avec une allocation de 16 %. L'assiette fiscale est minime en Haïti et son augmentation constitue un enjeu majeur pour le gouvernement.

49. Les disparités entre les zones urbaines et rurales sont considérables, et sont évidentes dans l'ensemble des indicateurs socioéconomiques. La population rurale est extrêmement défavorisée et ce déséquilibre touche de plein fouet les enfants, qui font face à de multiples vulnérabilités. La délégation a été témoin de l'étendue de ces vulnérabilités durant ces visites sur le terrain, tant en zone urbaine que rurale.

Protection de l'enfance

50. Pour réduire l'incidence de la violence et des abus, de la maltraitance et de l'exploitation des enfants, l'UNICEF soutient la décentralisation des services essentiels de protection de l'enfance et aide l'agence nationale de protection de l'enfance à élaborer des protocoles intersectoriels pour le signalement et la gestion des cas de maltraitance des enfants.

51. Dans le cadre d'une coopération étroite avec le gouvernement et la société civile, l'UNICEF s'attache à faire baisser de 15 % le nombre d'enfants placés en institutions et à développer d'autres solutions de prise en charge au moyen d'un système de placement formel dans des familles. L'établissement d'un système de justice pour les mineurs se trouve également au cœur du programme de protection de l'enfance de l'UNICEF.

52. L'UNICEF utilise une approche intégrée dans son travail pour la protection de l'enfance. Par exemple, durant la visite du centre de santé des Chardonnières, dans le département du Sud, la délégation a constaté que les équipes profitaient du processus d'évaluation de l'état nutritionnel des enfants pour identifier les enfants vulnérables et les enfants séparés de leur famille. Une fois identifiés, ces enfants bénéficiaient d'un ensemble de mesures de réinsertion scolaire et leur mère, d'une aide pour commencer à générer des revenus.

Migrations

53. Comme nous l'indiquions dans la section de ce compte rendu consacrée à la République dominicaine, le flux incontrôlé de migrants entre Haïti et la République dominicaine représente le plus grand mouvement migratoire au sein de la région des Caraïbes. Selon les estimations, depuis 2015, 210 000 personnes, dont des enfants et des femmes, ont été affectées par la décision de la République dominicaine d'expulser les personnes d'ascendance haïtienne.

54. La délégation a visité le centre d'accueil et de soins décentralisés dirigé par l'agence nationale de protection de l'enfance à Belladère, dans la province de Lascohabas. Belladère est l'un des quatre points officiels de passage frontalier entre la République dominicaine et Haïti. L'UNICEF soutient l'agence nationale de protection de l'enfance ainsi qu'une unité de police spécialisée dans la protection de l'enfance à chaque point frontalier afin d'identifier les enfants non accompagnés sous le coup d'une expulsion et les enfants menacés par la traite des êtres humains.

55. La délégation a été particulièrement impressionnée par l'étendue du soutien multisectoriel apporté aux enfants non accompagnés par les partenaires de l'UNICEF en poste dans le centre de soins provisoire qu'elle a visité. Ce centre fournit aux enfants un hébergement d'urgence ainsi que des services de recherche et de réunification des familles. L'approche du centre ne consiste plus seulement à assurer des soins et une assistance d'urgence, mais à traiter les facteurs socioéconomiques du flux migratoire. De nombreuses familles bénéficient également d'une aide pour obtenir des documents d'état civil et accéder aux services d'enregistrement des naissances.

Eau, assainissement et hygiène

56. La délégation a observé des sites de projets soutenus par l'UNICEF visant à mettre en place des systèmes d'approvisionnement en eau à Trianon, à proximité du centre urbain de Mirebalais, dans le centre d'Haïti, ainsi que dans la communauté rurale de Bon Pas, située dans la commune de Tiburon, dans l'arrondissement des Chardonnières, dans le sud-ouest du pays.

57. À Mirebalais, le représentant du département régional de l'eau et de l'assainissement et le groupe de gestion communautaire ont expliqué que l'approche soutenue par l'UNICEF avait consisté avant toute chose à convaincre les foyers des communautés de payer une redevance mensuelle pour l'eau. La somme de 50 centimes par mois arrêtée conjointement avec la communauté servira à assurer la maintenance du système. La défécation à l'air libre constitue un problème important dans la région. Le comité de gestion de l'eau est parvenu à un accord avec la communauté sur le fait que chaque foyer pourvu d'un accès au système d'approvisionnement en eau disposerait également de ses propres latrines.

58. Le système d'approvisionnement en eau de Bon Pas est un projet mis sur pied par l'UNICEF conjointement avec la Croix-Rouge néerlandaise, le département régional de l'eau et de l'assainissement, et la communauté. La délégation a assisté à l'ouverture officielle d'un réservoir qui approvisionnera au moins 8 500 personnes en eau. Avant l'ouverture de ce nouveau système, seule une fontaine publique était disponible et elle présentait un risque de contamination. Pour la délégation, il est manifeste que l'ouverture de ce réservoir est un événement très important pour les trois communautés bénéficiaires. Ce système améliorera considérablement la vie quotidienne des membres de ces communautés, en particulier des femmes et des filles, qui devaient jusque-là parcourir de longues distances à pied pour trouver de l'eau potentiellement contaminée.

59. Des représentants du gouvernement et de la communauté ont exprimé toute leur gratitude à l'égard du partenariat avec l'UNICEF, la Croix-Rouge néerlandaise et l'ONG internationale Fondation de l'Association des volontaires pour le service international (AVSI). Les partenaires ont travaillé avec le comité de gestion de l'eau afin de garantir la disponibilité des capacités nécessaires pour entretenir le système et effectuer de simples réparations. Chaque foyer versera également une redevance de 80 centimes par mois pour accéder à cette eau. Cette contribution, destinée à l'entretien, renforce le sentiment d'appropriation au sein de la communauté.

60. Durant la visite de Bon Pas, la délégation a clairement remarqué que l'intervention de l'UNICEF dans des communautés éloignées, rurales et marginalisées, marquées par des indicateurs socioéconomiques très mauvais, avait le potentiel d'améliorer considérablement la vie des habitants. Les projets d'approvisionnement en eau mis en place à Bon Pas et à Mirebalais ont permis à 19 500 personnes d'avoir accès à une eau salubre après l'amélioration de la protection des sources d'eau, le renforcement de la résistance du système de canalisation aux inondations, l'installation de près de 14 km de canalisations (au total pour les deux systèmes), et la construction ou la réhabilitation des réservoirs et des points d'approvisionnement.

Choléra

61. L'UNICEF soutient actuellement quatre ONG internationales à travers le pays afin de traiter rapidement les cas présumés de choléra grâce à un réseau de 55 équipes d'ONG qui travaillent en étroite collaboration avec 13 équipes d'intervention rapide du Ministère de la santé. Ensemble, ces équipes fournissent une palette complète de services : prophylaxie orale administrée aux patients et aux membres de leur famille, désinfection des foyers, sels de réhydratation orale, pastilles de purification de l'eau et savon pour les foyers infectés et 12 foyers avoisinants (en moyenne). La stratégie d'alerte et d'action a été lancée en janvier 2014, avec l'intervention du Ministère de la santé et le déploiement des équipes d'intervention rapide des ONG. Depuis trois ans, l'UNICEF investit dans une assistance technique et une surveillance étroite afin de renforcer les opérations conjointes de ces équipes. L'efficacité de cette stratégie est visible aujourd'hui, étant donné que les cas présumés de choléra ont considérablement diminué.

62. La délégation a visité un hôpital situé à Croix-des-Bouquets, à proximité de Port-au-Prince, où elle a pris connaissance de la manière dont l'hôpital utilisait le mécanisme d'alerte et d'action pour identifier rapidement les foyers et les quartiers infectés. Les équipes d'intervention rapide jouaient clairement un rôle essentiel dans la mise en place d'une réponse efficace. Il est absolument vital de continuer de financer ces équipes tant qu'Haïti ne sera pas libéré du choléra.

63. La délégation a également constaté que l'approche de l'UNICEF pour lutter contre le choléra était véritablement multisectorielle, impliquant la coordination des efforts de plusieurs ministères, de ses équipes et des ONG. Il sera difficile de lutter efficacement contre le choléra tant que les défis à long terme rencontrés par la population haïtienne en matière d'EAH n'auront pas été résolus. Conscient de la situation, l'UNICEF a adopté une stratégie centrée sur des interventions à long terme en matière d'EAH dans les communautés exposées à des épidémies récurrentes de choléra.

64. Le travail de l'UNICEF et de ses partenaires a permis de réaliser des progrès considérables pour enrayer le choléra, si bien qu'en 2017, pour la première fois depuis l'apparition de la maladie en 2010, l'épidémie a pu être contrôlée tout au long de l'année. Trois départements géographiques du pays se sont partagé près de 80 % des cas présumés. Pour la première fois depuis le lancement de la stratégie d'alerte et d'action, pas moins de 70 équipes d'intervention rapide ont été maintenues en opération tout au long de l'année 2017 et au début de l'année 2018, ce qui leur a permis d'atteindre un taux d'intervention national sans précédent, avec 95 % de l'ensemble des cas présumés traités dans un délai de 48 heures.

Santé maternelle et infantile et malnutrition

65. Le département du Sud a été l'un des plus sévèrement touchés par l'ouragan Matthew. Le centre de santé communautaire des Chardonnières, fondé en 1953 par les Sœurs de Sainte-Anne, une congrégation catholique, répond aux besoins de 9 909 personnes et propose des services de nutrition, de vaccination, de planification familiale, de soins prénatals et de laboratoire. Le soutien que l'UNICEF a apporté au Ministère de la santé publique et de la population et au centre de santé par l'intermédiaire de la Fondation AVSI a permis d'accroître la couverture et l'utilisation d'un ensemble intégré d'interventions nutritionnelles préventives et curatives dans les communautés en périphérie du centre de santé.

66. L'approche adoptée par l'UNICEF consiste à garantir que les femmes et les enfants qui se rendent dans le centre de santé bénéficient également d'un examen permettant de détecter d'autres vulnérabilités, tels que les cas d'exploitation et de maltraitance, dans le cadre de la composante intégrée de protection de l'enfance. Les foyers les plus vulnérables bénéficient d'une aide pour l'élaboration d'une stratégie de génération de revenus ainsi que d'un ensemble de mesures de réinsertion scolaire pour leurs enfants déscolarisés.

67. La délégation a pris connaissance de la nécessité de former les membres de la communauté à diversifier leurs apports nutritionnels, y compris à fournir des micronutriments importants aux enfants et aux autres membres du foyer grâce aux plantes présentes dans la communauté. Ils apprennent à reconnaître, à faire pousser et à cuisiner ces plantes. En raison de la grande distance qui les sépare du dispensaire, ils apprennent également à reconnaître les signes de malnutrition chez les enfants.

68. Depuis le début de l'intervention d'urgence mise en place à la suite du passage de l'ouragan Matthew en décembre 2016, le centre de santé des Chardonnières a traité plus de 50 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) et plus de 160 enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée. De même, plus de 2 000 enfants de moins de 5 ans ont bénéficié d'un bilan de santé, 80 mères ont été formées à dépister la malnutrition aiguë sévère et plus de 430 enfants en bas âge (de 6 à 24 mois) et

800 femmes enceintes ou allaitantes ont reçu des suppléments de fer et de micronutriments multiples.

Éducation

69. Après le passage de l'ouragan Matthew, près de 80 % des quelque 1 990 établissements scolaires évalués étaient endommagés ou détruits. La plupart étaient situés dans les départements du Sud, de Nippes et de Grand'Anse, mettant en péril l'éducation de plus de 300 000 enfants. La contribution de l'UNICEF a couvert plus de 88 % du mobilier distribué aux établissements et l'organisation a fourni 60 % des kits scolaires et des fournitures distribués dans les salles de classe. Plus de 90 000 enfants ont pu retourner à l'école après les interventions de l'UNICEF, mais le risque d'exclusion scolaire a été exacerbé dans les régions touchées par l'ouragan. Par ailleurs, au moins 350 000 enfants restent déscolarisés à travers le pays.

70. La délégation a visité l'École nationale Rémy Zamor, à Laval, près de la ville des Cayes, dans le département du Sud. Le soutien de l'UNICEF a contribué à rétablir les services éducatifs après le passage de l'ouragan et à faire baisser le nombre d'enfants déscolarisés dans la région, ce qui a permis de limiter l'exode de la population affectée. L'UNICEF a également soutenu des programmes de rétablissement de l'éducation dans l'ensemble des départements touchés afin de garantir que tous les enfants de 5 à 18 ans affectés par la crise puissent recevoir un enseignement dans un environnement protecteur.

71. Grâce au soutien de l'UNICEF, l'École nationale Rémy Zamor a notamment pu réparer la clôture de sécurité de l'établissement, peindre le bâtiment de manière à ce qu'il plaise aux enfants, réparer les sanitaires et distribuer du matériel scolaire à 346 enfants (dont 123 filles). Les enfants et les enseignants ont également reçu un soutien psychosocial.

72. En plus de répondre aux besoins immédiats de la population après le passage de l'ouragan, l'UNICEF, au titre du nouveau programme de pays, a recentré sa stratégie sur la qualité de l'éducation et la scolarisation des enfants à l'âge approprié, tout en fournissant aux enfants qui ont passé cet âge des programmes d'apprentissage parallèle et accéléré. Cette stratégie est conforme aux priorités exposées par le Ministre de l'éducation durant sa rencontre avec la délégation.

Autres considérations

73. La délégation a apprécié que le Premier Ministre, les ministres de plusieurs ministères importants et d'autres fonctionnaires de haut rang aient pris le temps de la rencontrer. Grâce à leur disponibilité, la délégation a pu acquérir une compréhension approfondie des priorités du gouvernement et développer une meilleure connaissance des difficultés qu'il rencontre pour coordonner les efforts des partenaires et diriger le pays.

74. Le Premier Ministre a souligné le fait que l'UNICEF constituait un partenaire important et que son travail était conforme à la vision du gouvernement. Le Ministre de l'éducation, le Ministre des affaires sociales et du travail et les directeurs généraux du Ministère de la santé et de la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement partageaient cet avis.

75. Le Premier Ministre a exposé les principales priorités du pays :

- a) Infrastructure routière : construire plus de 4 000 km de routes afin d'augmenter l'accès aux services sociaux de base ;
- b) Santé : fournir des services sociaux de base à toutes les communes. Haïti compte actuellement 575 communes, mais ne dispose que de 50 dispensaires dotés de

personnel de santé qualifié. Pour couvrir les besoins de toute la population, le pays devrait construire 123 centres de santé supplémentaires, au prix de 80 000 dollars É.-U. chacun ;

c) Reforestation : construire 14 centres chargés de la reforestation dans des régions décisives du pays, en donnant aux élèves de chaque établissement scolaire la responsabilité de planter un certain nombre d'arbres ;

d) Énergie : construire un barrage pour générer de l'électricité, à laquelle moins de 20 % de la population a actuellement accès. Cette stratégie, qui augmentera le nombre de foyers disposant d'un accès à une énergie propre, constituera une priorité au cours des quatre prochaines années.

76. En réponse à une question de la délégation sur le rapatriement des Haïtiens présents sur le sol dominicain, le Premier Ministre a insisté sur le fait que ce problème était traité à l'échelon présidentiel.

77. La délégation a apprécié la sincérité du Ministre de la planification, qui a attiré son attention sur le problème lié au fait que les fonds de développement ne sont pas acheminés par le gouvernement. L'UNICEF a expliqué que sur les 90 partenaires d'UNICEF Haïti, 23 étaient des institutions gouvernementales et 65, des ONG, dont 32 ONG internationales et 33 ONG locales. Le Ministre de la planification a également souligné que les interventions étaient totalement conformes au Plan stratégique de développement d'Haïti du gouvernement et figuraient dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement signé par son ministère. La délégation a encouragé le gouvernement à continuer d'exercer son rôle de chef de file au moyen de mécanismes de coordination efficaces, afin de garantir que l'ensemble de l'aide apportée est conforme au Plan stratégique de développement d'Haïti.

Observations générales relatives à la visite sur le terrain à Haïti

78. Dressant le bilan de sa visite à Haïti, la délégation a souligné ce qui suit :

a) Pour lutter de manière durable contre le choléra, il est nécessaire de renforcer le lien entre les interventions d'urgence à court terme et les interventions à long terme en matière d'EAH et de garantir un financement prévisible ;

b) L'ampleur des migrations, y compris des déplacements transfrontaliers et des déplacements à l'intérieur du pays, conjuguée au grand nombre d'enfants qui ne vivent pas avec leurs parents, constitue un enjeu majeur de protection pour Haïti. L'UNICEF a déjà pris des mesures visant à intégrer la protection de l'enfance dans plusieurs de ses programmes de santé et d'éducation. Étant donné les défis uniques rencontrés par Haïti en matière de protection de l'enfance, tous les programmes devraient viser à intégrer de telles composantes ;

c) Haïti est extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles. La pauvreté endémique exacerbe cette vulnérabilité et amoindrit la résilience de la population. Face à la fréquence des situations d'urgence, il est très difficile pour la population de se relever et le peu de progrès accomplis est souvent balayé par la survenue de la catastrophe suivante. La réussite du programme de pays de l'UNICEF pour Haïti dépendra de sa capacité à établir efficacement des liens entre les efforts de programmation à court terme et ceux à long terme et à assurer une transition opérationnelle entre les programmes d'urgence et les programmes de développement à long terme.

79. La délégation a formulé les recommandations suivantes :

a) Haïti fait face à d'immenses besoins. Le bureau de pays doit mener des activités de plaidoyer afin de garantir qu'Haïti reste une priorité pour les Nations Unies. L'UNICEF pourrait envisager d'organiser une conférence des donateurs à l'échelle

locale afin d'attirer des donateurs non traditionnels (y compris des acteurs du secteur privé en Haïti), qui n'ont pas l'habitude de contribuer aux efforts de financement. L'organisation pourrait également continuer de nommer des ambassadeurs de bonne volonté haïtiens afin d'accroître la visibilité de son travail en Haïti ;

b) Les effets des migrations transfrontalières et le nombre d'Haïtiens détenteurs de la nationalité dominicaine expulsés du sol dominicain ont créé des tensions entre Haïti et la République dominicaine. Il convient d'explorer des mesures visant à soutenir et à faciliter la coopération entre les deux pays sur ces questions et de trouver des manières d'apaiser les tensions dès leur apparition.

80. Haïti est le seul pays à faible revenu dans une région constituée de pays à revenu moyen ou à revenu moyen supérieur. Malgré les différences historiques et culturelles, cette proximité géographique pourrait être exploitée en renforçant les partenariats Sud-Sud. De même, des partenariats entre des entités gouvernementales et du secteur privé pourraient potentiellement renforcer les institutions gouvernementales et améliorer la protection de l'enfance et l'accès des enfants à des services de qualité.

IV. Observations

81. Le Bureau a salué la possibilité qui lui a été donnée d'être témoin des activités de l'UNICEF en République dominicaine et en Haïti et a grandement apprécié le dévouement, les efforts assidus et l'efficacité du personnel de l'UNICEF et de ses partenaires.

82. La délégation a félicité les équipes de l'UNICEF dans les deux pays et loué la qualité de leur travail et les résultats importants qu'elles avaient obtenus face à la complexité du contexte et aux multiples vulnérabilités de la population. La délégation a également félicité les équipes de pays pour la relation de travail étroite qu'elles avaient tissée avec les gouvernements locaux et leur aptitude à trouver un équilibre entre la nécessité de travailler avec des ONG, d'une part, et de renforcer les capacités des gouvernements locaux en acheminant des fonds par des structures gouvernementales, d'autre part. La délégation a exprimé sa profonde gratitude aux équipes de pays qui ont travaillé sans relâche et réfléchi minutieusement à l'organisation de la visite du Conseil d'administration et qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un bon état d'esprit tout au long de la visite.

83. La délégation a constaté avec satisfaction l'excellente coopération entre l'UNICEF et les institutions gouvernementales en ce qui concerne le développement de normes et de critères et la formulation de politiques fondamentales concernant les enfants.

84. La délégation a été impressionnée par la façon dont l'UNICEF se focalise sur les avantages comparatifs de l'organisation pour fournir des conseils stratégiques sur les programmes nationaux. La force de l'UNICEF en tant que partenaire réside notamment dans sa capacité à recruter des équipes internationales de qualité et des équipes locales dévouées et qualifiées.

85. La délégation a apprécié l'accent mis par l'UNICEF sur les groupes de population les plus vulnérables et les zones géographiques les plus défavorisées. Par ailleurs, la délégation a remarqué l'importance des efforts déployés pour consolider la ventilation de données afin de mettre au jour les disparités sociales et de servir ainsi de base au plaidoyer et à la planification des programmes.

86. La délégation a salué, en les qualifiant de « stratégie importante pour obtenir des résultats en faveur des enfants », les efforts de l'UNICEF visant à axer les politiques, la législation et les dépenses publiques sur les populations les plus défavorisées.

87. La délégation a pris note de la nécessité de maintenir un niveau minimal de ressources de base pour les programmes afin de préserver la capacité de l'UNICEF à fournir des conseils techniques de qualité et à influencer sur les politiques.

88. L'engagement de l'UNICEF auprès de partenaires, de la société civile, d'organisations communautaires et confessionnelles ainsi que du secteur privé est un bon exemple de la valeur ajoutée et de l'effet multiplicateur qu'apporte l'UNICEF en agissant comme un catalyseur pour permettre aux partenaires de se rencontrer.

89. La délégation a remarqué la bonne coopération entre les équipes de pays des Nations Unies comme le démontre le grand nombre de programmes conjoints dans les deux pays. Le personnel de l'UNICEF a informé la délégation que l'étroite coopération entre les agences sur la politique était centralisée. La délégation félicite l'UNICEF pour les partenariats établis avec les ministères à tous les échelons et avec les autorités locales à l'échelle des provinces et des communautés, qui permettent d'obtenir des résultats en faveur des enfants grâce à un plaidoyer et à des actions reposant sur des données probantes.

90. La délégation a constaté que les deux gouvernements nationaux étaient ouverts aux idées et prêts à investir des ressources dans des programmes et projets susceptibles d'améliorer la vie des enfants.

Annexe

Résumé du programme de la visite sur le terrain en République dominicaine et en Haïti

République dominicaine

Mercredi 14 mars 2018

- Réunion d'information sur la sécurité avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (DSS)
- Séance de travail au bureau de pays de l'UNICEF
- M^{me} Rosa Elcarte, Représentante de l'UNICEF : présentation de la mission, programme et série de questions-réponses
- Présentation de l'analyse de la situation en République dominicaine
- Présentation du programme de pays 2018-2022 de l'UNICEF pour la République dominicaine
- Dîner avec le coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies

Jeudi 15 mars 2018

- Rencontre avec la Ministre de la santé, D^e Altagracia Guzmán, le Vice-Ministre de la qualité des soins, D^e Neftali Vasquez, et le Directeur de la santé maternelle et infantile, D^e Juan Carlos de Jesus
- Rencontre avec le Ministre de l'éducation, M. Andrés Navarro García, et d'autres représentants du Ministère de l'éducation : le Vice-Ministre de la planification et du développement de l'éducation, M. Víctor Sánchez, la Vice-Ministre chargée des questions techniques et pédagogiques, M^{me} Denia Burgos, la Directrice du Bureau de la coopération internationale, M^{me} Rosa Maria Kasse, et la Directrice de l'Institut national pour les soins intégrés pour la petite enfance, M^{me} Berlinesa Franco
- Visite sur le terrain du groupe A : Éducation – Développement de la petite enfance : visite d'un centre communautaire de développement intégré de la petite enfance à Boca Chica mis en place par le gouvernement et soutenu par l'UNICEF
- Visite sur le terrain du groupe B : Éducation – Éradication de la violence en milieu scolaire : visite d'un établissement scolaire à Boca Chica et découverte d'initiatives visant à prévenir la violence en milieu scolaire. Observation du programme du Ministère de l'éducation, soutenu par l'UNICEF, visant à prévenir la violence et le harcèlement en milieu scolaire
- Réception avec des partenaires du gouvernement, la communauté diplomatique, des organismes de coopération internationale, des partenaires non gouvernementaux, des organismes des Nations Unies

Vendredi 16 mars 2018

- Brève rencontre avec le Ministre de l'économie, de la planification et du développement, M. Isidoro Santana
- Lancement d'une étude sur l'investissement social en faveur des enfants en République dominicaine, soutenue par l'UNICEF, en présence du Ministre de l'économie, de la planification et du développement, du Ministre des finances, M. Donald Guerrero, et de la première dame, M^{me} Cándida Montilla de Medina
- Visite de courtoisie au Président de la République, M. Danilo Medina
- Déjeuner avec le Conseil consultatif des entreprises auprès de l'UNICEF
- Rencontre avec le Sous-procureur général pour l'Unité spécialisée chargée des délits et crimes de haute technologie, M. Rodolfo Espiñeira Ceballos, au sujet de la poursuite en

justice des auteurs d'actes en lien avec la pédopornographie en ligne

Samedi 17 mars 2018

- Visite sur le terrain à Puerto Plata
 - Rencontre avec des adolescents participant à un programme de sensibilisation visant à prévenir l'exploitation sexuelle à des fins commerciales
 - Rencontre avec les autorités locales afin de discuter des efforts déployés pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents à des fins commerciales
 - Déjeuner avec des partenaires locaux du secteur hôtelier afin de prendre connaissance des efforts déployés pour appliquer le Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages

Dimanche 18 mars 2018

- Réunion d'information sur les questions relatives aux migrations, y compris sur le contexte, la situation et les questions sensibles ayant trait au retour forcé en Haïti des Haïtiens présents sur le sol dominicain

Lundi 19 mars 2018

- Visite sur le terrain : Santé – Visite de l'hôpital Rosa Duarte, qui met en œuvre l'initiative sur la qualité des soins et l'humanisation de l'attention médicale portée aux mères et aux nouveau-nés dans les hôpitaux. Observation des efforts déployés par le Ministère de la santé, avec le soutien de l'UNICEF, pour améliorer la qualité des services de santé afin de diminuer la mortalité maternelle et néonatale
- Visite sur le terrain : Migrations – Visite d'un centre d'accueil des migrants en transit qui accueille des personnes en passe d'être expulsés de la République dominicaine vers Haïti
- Déjeuner avec les acteurs de la protection de l'enfance au sujet de la coordination des efforts déployés au niveau local pour protéger les enfants en transit entre la République dominicaine et Haïti

Haïti

Lundi 19 mars 2018

- Réunion d'information sur la sécurité avec le DSS
- Réunion de bienvenue organisée par le Représentant de l'UNICEF en Haïti, M. Marc Vincent
- Visite sur le terrain 1 : Protection de l'enfance
 - Rencontre avec l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR), la Brigade de protection des mineurs (BPM) et le maire de Belladère, dans les bureaux de l'IBESR / la BPM
 - Visite du centre d'accueil provisoire des mineurs non accompagnés expulsés de République dominicaine
 - Réunion avec des familles expulsées de République dominicaine
- Visite sur le terrain 2 : Eau, assainissement et hygiène (EAH)
 - Visite du système d'approvisionnement en eau de Trianon, à Mirebalais
 - Visite du site du projet et rencontre avec les membres du comité de l'eau et les bénéficiaires

Mardi 20 mars 2018

- Rencontre avec le Premier Ministre, D^r Jacques Lafontant
- Rencontre avec le personnel de l'UNICEF
- Rencontre avec le Ministre de la planification et de la coopération externe, M. Aviol Fleuriant
- Rencontre avec le Ministre de l'éducation et de la formation professionnelle, M. Pierre Josué Agénor Cadet
- Rencontre avec la Ministre des affaires sociales et du travail, M^{me} Stéphanie Auguste
- Rencontre avec la Directrice générale de l'IBESR, M^{me} Arielle Jeanty Villedrouin
- Rencontre avec le Directeur général du Ministère de la santé publique et de la population, D^r Lauré Adrien
- Rencontre avec le Coordonnateur général de la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement, M. Charles Édouard Jean
- Rencontre avec le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, D^r Mamadou Diallo, le coordonnateur résident, le coordonnateur des opérations humanitaires et le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement
- Réception avec le corps diplomatique dans la résidence de l'Ambassadrice des États-Unis en Haïti, M^{me} Michele Sison

Mercredi 21 mars 2018

- Visite sur le terrain 3 : Santé/EAH
 - Visite du centre de santé des Chardonnières
 - Rencontre avec le comité de la protection et des bénéficiaires
 - Ouverture du système d'approvisionnement en eau, Bon Pas, Tiburon
 - Rencontre avec le comité de la gestion de l'eau et des bénéficiaires

Jeudi 22 mars 2018

- Visite sur le terrain 4 : Éducation
 - Visite de l'École nationale Rémy Zamor, Les Cayes
 - Rencontre avec des représentants, bureau auxiliaire de l'UNICEF
 - Rencontre avec le délégué départemental, M. Max Serge Daniel, le directeur départemental du Ministère de la santé, M. Jean Bernard Février, le directeur départemental de l'éducation nationale, M. Jean Milord Dorval, le coordonnateur de l'IBESR, M. Bertrand Méridien, et le directeur départemental du Ministère de la planification, M. Ronald Felix
 - Séance de bilan avec le personnel du bureau auxiliaire de l'UNICEF aux Cayes

Vendredi 23 mars 2018

- Visite sur le terrain 5 : Choléra
 - Visite du site de programme de prévention du choléra, Tabarre/Croix-des-Bouquets
 - Rencontre avec l'équipe de pays des Nations Unies à Port-au-Prince
 - Rencontre avec des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile, Port-au-Prince
 - Séance de bilan avec l'équipe de direction de l'UNICEF Haïti